

Séance du 07 décembre 2017

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Budget initial 2018 « Participation Formation Continue et Apprentissage »

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (ISTV), le jeudi 07 décembre 2017 à 14 H 00, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Vu le code de l'éducation notamment les articles L719-4 et suivants ;

Vu les articles R719-51 à R719-179 du code de l'éducation ;

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'instruction n° 08-031-M9 du 24 décembre 2008 ;

Vu la délibération n° 2017-18 du Conseil d'Administration relative aux orientations budgétaires pour l'exercice 2018

Vu la délibération n° 2017-21 du Conseil d'Administration relative à la détermination des moyens destinés à la formation à la recherche et aux Services Généraux et Services Communs ;

Vu la délibération n° 2017-07 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et la délibération n° 2017-01 de la Commission de la Recherche relatives à la répartition des moyens alloués sur le budget 2018 ;

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Olivier HESPEL, Directeur des Affaires Financières, qui présente aux conseillers la participation des composantes de formation fixée dans le cadre du budget initial 2018 concernant :

- La formation continue, à savoir 18 % des recettes réalisées en 2017 par la composante,
- La formation en apprentissage pour laquelle la facturation s'effectuera aux coûts engendrés dans les services communs et généraux de l'établissement en termes de personnels contractuels et de dépenses de fonctionnement patrimoniales pour les apprentis.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix la participation des composantes au titre de la formation continue et de l'apprentissage fixée dans le cadre du budget initial 2018.

Fait à Valenciennes, le 11 décembre 2017
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Abdelhakim ARTIBA